

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

BILAN D'ACTIVITE 2020



Ville de
NOUMÉA

noumea.nc
f Nouméamaville

SOMMAIRE

4

LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION



5

RETOUR SUR LES
PROJETS 2016-2020

6

LE BUDGET



7

LA FREQUENTATION
DE L'ACCUEIL

8

LES AIDES SOCIALES
FACULTATIVES



9

LES ACTIONS DE SOUTIEN
À LA PARENTALITÉ



10

L'ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUALISÉ



11

L'ANIMATION ET LES
ACTIONS COLLECTIVES

Le Mot de la Présidente



Au terme l'année 2020, la politique sociale du CCAS s'est à nouveau illustrée au travers d'actions fortes de solidarité, du vivre-ensemble et de politique de proximité.

La crise sanitaire que nous avons subie témoigne de la mission solidaire et indispensable du CCAS auprès des populations les plus fragilisées. L'engagement de ses agents a permis, malgré le confinement, de distribuer, au domicile de chaque bénéficiaire, les bons d'aides sociales et les masques. Ainsi, les personnes âgées ou en situation de handicap ont pu être soutenues et rassurées durant cette période particulièrement éprouvante.

En 2020, le CCAS a repris, en partenariat avec la province Sud, la gestion du dispositif de prévention de la perte d'autonomie suite à la liquidation de l'ASAMAD. Celui-ci vient compléter les services du CCAS en proposant une réponse adaptée aux Nouméens qui nécessitent, de par leur condition, une aide pour se maintenir à domicile.

Par ailleurs, l'organisation d'ateliers favorisant le vivre-ensemble à la Maison de la Famille, qui a fêté son cinquième anniversaire, a également marqué l'année 2020. Chaque mois, ces rendez-vous ont permis de réunir des personnes en situation de handicap, des seniors et des adolescents pour partager des savoir-faire dans le respect de la différence. Cet enjeu étant important pour la collectivité, l'équipe municipale a nommé une adjointe qui se consacre plus particulièrement aux actions en direction des seniors et au lien intergénérationnel.

Un nouveau jardin familial de 21 lots a été aménagé, sur proposition des résidents du quartier, à Magenta Tours. Cet équipement qui sera prochainement dénommé « jardin familial de Déborah VAMA HNIMINANG » dote la Ville de 287 parcelles réparties dans 9 quartiers de Nouméa.

La réalisation de l'ensemble de ces projets a été possible grâce au travail quotidien du CCAS en faveur de nos aînés et des personnes en situation de handicap. Je remercie les membres de son Conseil d'Administration, ses agents et tous les acteurs de la solidarité qui œuvrent sans cesse dans l'intérêt des Nouméens.

Le conseil d'administration

Juillet 2020 Installation du nouveau conseil d'administration

9 séances du conseil en 2020

7 membres élus par le conseil municipal¹

7 membres nommés par Madame le Maire, représentant le milieu associatif²



Présidente du CCAS
Sonia LAGARDE,
Maire de Nouméa



Chantal BOUYE,
2ème adjointe au Maire en charge de
la politique de la famille, du handicap
et de la démocratie participative



Janine BAJON,
12ème adjointe au Maire en charge
de la politique en faveur des
personnes âgées et du lien
intergénérationnel



Charlotte THAI AWE,
Conseillère municipale



Stéphanie PAIMAN,
Conseillère municipale



Muriel GERMAIN,
Conseillère municipale



Alexandre MACHFUL,
Conseiller municipal



Christian GROCHAIN,
Conseiller municipal,



Michel BOULANGER,
Président de l'Association Les
Robinsons



Emmanuel HEAFALA,
Vice-Président de l'Association
Calédonienne des Handicapés



Alberto DOS SANTOS,
Co-Président de l'Association
Les Fils d'Argent



Françoise SEGURA,
Membre actif de l'Association
Calédonienne d'Aide aux
Personnes Agées



Jeannette WALEWENE,
Présidente de l'Association
Femmes et Violences
Conjugales



Jocelyne CHENEVIER LEMOIGNE,
Présidente de l'Association pour
la Sauvegarde de l'Enfance, de
l'Adolescence et des Adultes de
Nouvelle-Calédonie

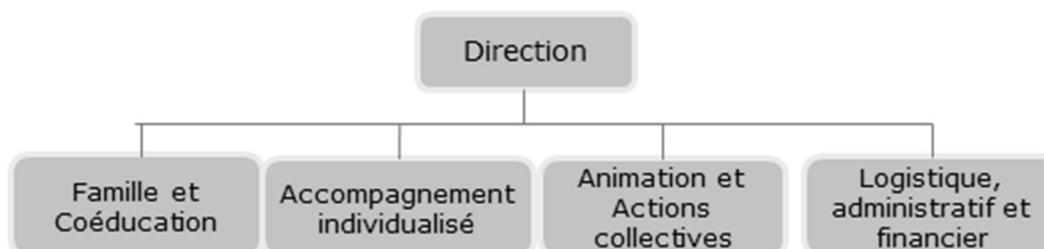


Marie-France MICHEL
Présidente de la Société Saint
Vincent de Paul,

L'équipe du CCAS

42 agents répartis au sein de 4 équipes

3 lieux géographiques : le siège au Centre-Ville, la maison de la famille à
Rivière-Salée et la Crèche Municipale à Tindu



¹ Monsieur Christian GROCHAIN est remplacé par Madame Davina FAOUA, lors de la séance du Conseil Municipal de 27 avril 2021

² Madame Marie-France MICHEL est remplacée par Madame Elisabeth GAU, lors de la séance du Conseil d'Administration du 23 février 2021

Retour sur les projets 2016-2020

REALISES EN 2016-2020

- Développer un partenariat avec les provinces et leurs communes et œuvrer à la création d'un groupement territoriale des CCAS du territoire
- **ŒUVRER AU DEMENAGEMENT DU CCAS DANS DES LOCAUX ADAPTES**
 - Mettre en œuvre la e-administration : démarches en ligne, communication numérique
 - Conforter le partenariat avec les principaux services municipaux collaborateurs
- **OPTIMISER LA GESTION DES AIDES SOCIALES ET METTRE EN PLACE UN DOSSIER UNIQUE**
 - Réfléchir à une nouvelle dénomination des services plus lisibles pour le grand public
- **RELOCALISER LE CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR DES SDF ET STRUCTURER L'INTERVENTION DES PARTENAIRES AUTOUR DE LA TRES GRANDE PRECARITE**
 - Développer des actions en faveur des personnes en situation de handicap
 - Améliorer l'organisation du secrétariat, de la comptabilité et la gestion administrative des stocks et outils de travail
- Optimiser la gestion des ressources humaines et de la paie
- **OUVRIR ET FAIRE CONNAITRE LA MAISON DE LA FAMILLE AU PUBLIC ADOLESCENT ET A LEURS PARENTS**
 - Etre lieu ressources pour les futurs parents
 - Augmenter l'amplitude horaire du Bureau d'Aide aux Victimes
 - Promouvoir l'offre de logements adaptés
- **MULTIPLIER LES JARDINS FAMILIAUX ET DEVELOPPER L'ACCES AUX PUBLICS HANDICAPES ET AGES**
 - Développer, mutualiser, organiser les actions collectives en transversalité avec les services de la ville et les partenaires
 - Harmoniser et développer le programme d'activités séniors du CCAS avec ceux de la ville et des partenaires
 - Contribuer à favoriser les échanges entre professionnels spécialisés dans l'adolescence en créant des temps de rencontres et d'échanges

A VENIR

- Accompagner les familles de N'Du dans la création d'un nouveau et véritable quartier
- Réfléchir à la mise en place d'une carte sociale pour la délivrance des aides sociales facultatives
- Initier une démarche qualité relative aux conditions et à la performance de l'accueil

2020 vers le Zéro Déchet

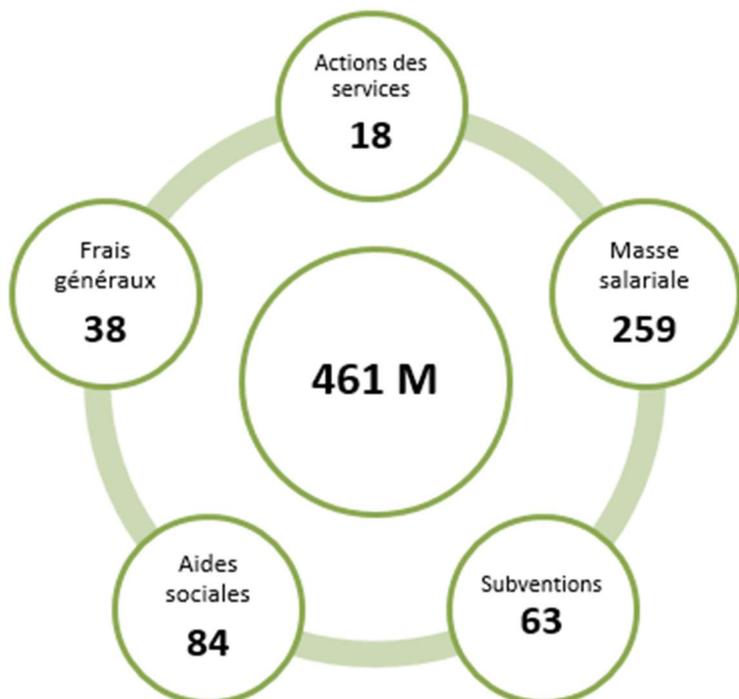
Le CCAS s'est engagé dans une nouvelle démarche à compter de 2020 visant à réduire ses déchets. Les agents ont tous été formés et accompagnés afin d'identifier les actions pouvant être mises en œuvre au bureau (actions, fournitures, pause méridienne...).

Des actions en faveur du public ont été réalisées tout au long de l'année.

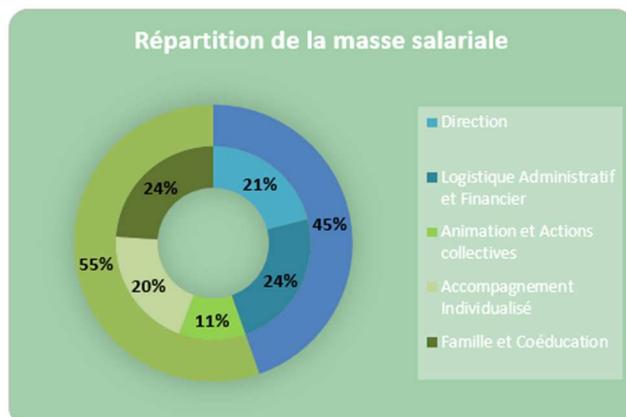
En 2021, le CCAS ira plus loin en vue de mieux maîtriser ses déchets numériques !

Le budget

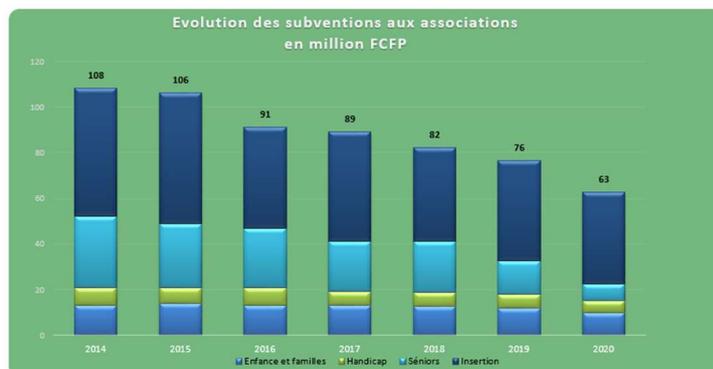
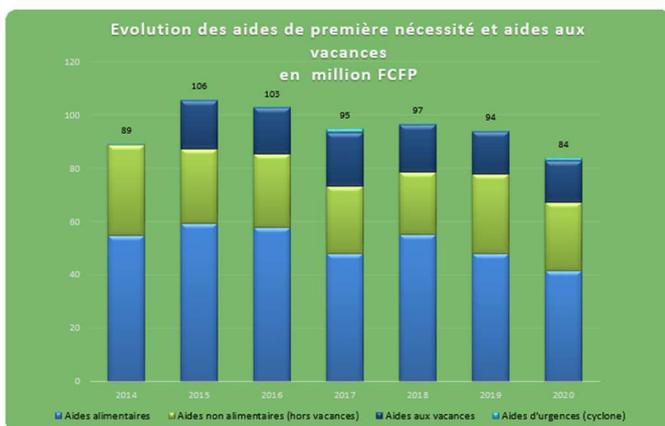
Dépenses de fonctionnement (en F CFP)



Les dépenses d'investissement représentent 4 MF



Les dépenses consacrées au public s'élèvent à 165 MF CFP, réparties comme suit : les aides sociales (18%), les subventions (14%) et les actions des services (4%). A ceci s'ajoutent 143 MF CFP de la masse salariale (55%), dédiés aux agents des services opérationnels.



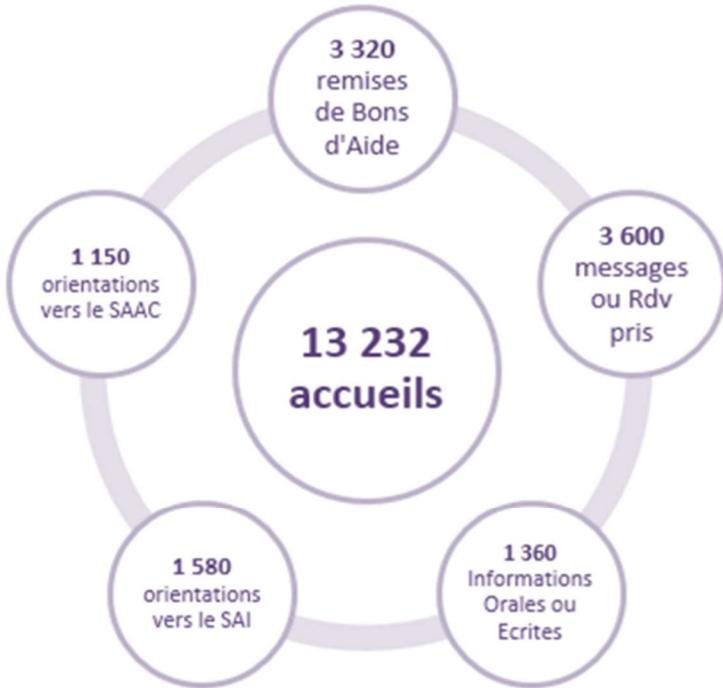
Si le budget prévisionnel des aides sociales est resté stable en 2020 au regard du précédent exercice, son utilisation réelle est en baisse.

L'aide alimentaire a diminué de 6 MF CFP, les aides non alimentaires en baisse de 4 MF CFP et les aides aux vacances de 0,4 MF CFP. Utilisées pour la gestion de crise sanitaire de 2020, les aides urgentes sont en augmentation.

Les subventions aux associations sont en baisse au regard du précédent exercice, exceptées celles consacrées au handicap. Cette variation s'explique par l'attribution en 2019 d'une subvention exceptionnelle à la Société Saint Vincent de Paul et la cessation d'activité de l'ASAMAD en juillet 2019 dont le budget a été réaffecté aux aides sociales.

Accueil Stagiaire : 18 stagiaires : 2 élèves de 3ème, 2 ASSP, 2 CAP AEPE, 1 Bac pro SPVL, 1 Bac pro Gestion des administrations, 3 BTS SP3S, 6 BTS ESF, 1 stage MIJ de sensibilisation
Accueil d'agents temporaires : 2 services civiques et 18 semaines de remplacement par des contractuels dont 11 pour l'accueil et 7 pour la crèche

La fréquentation de l'accueil

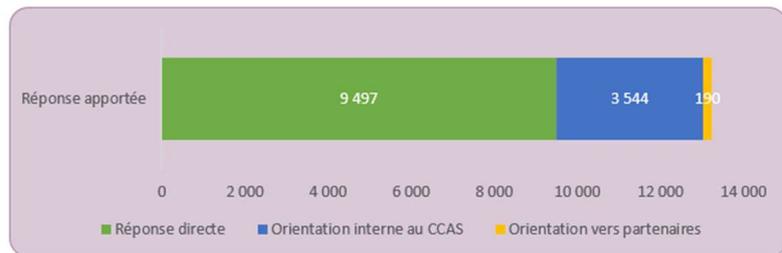
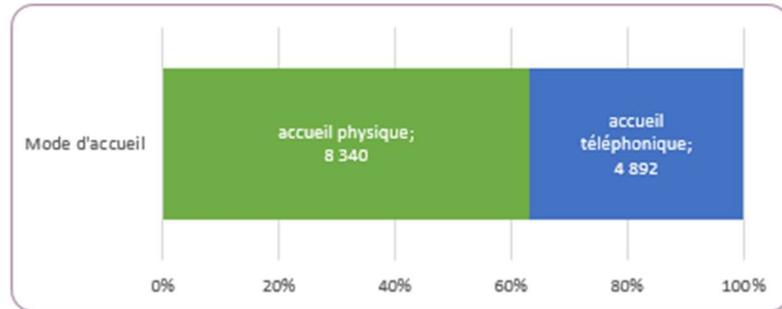


Fréquentation par jour de la semaine (en%)



Le CCAS a accueilli plus de 13 200 personnes soit une baisse de 13% par rapport à 2019. La fréquentation mensuelle, habituellement homogène, a connu des variations notamment de mars à mai 2020 en raison de la crise sanitaire (période de confinement et post confinement).

- 63% des accueils sont des visites physiques à l'accueil du CCAS ;
- 3 320 accueils concernent le retrait des aides sociales et des aides aux vacances ;
- Les orientations internes au CCAS sont destinées pour 44% au service Accompagnement Individualisé et à 32% au service Animation et Actions Collectives.

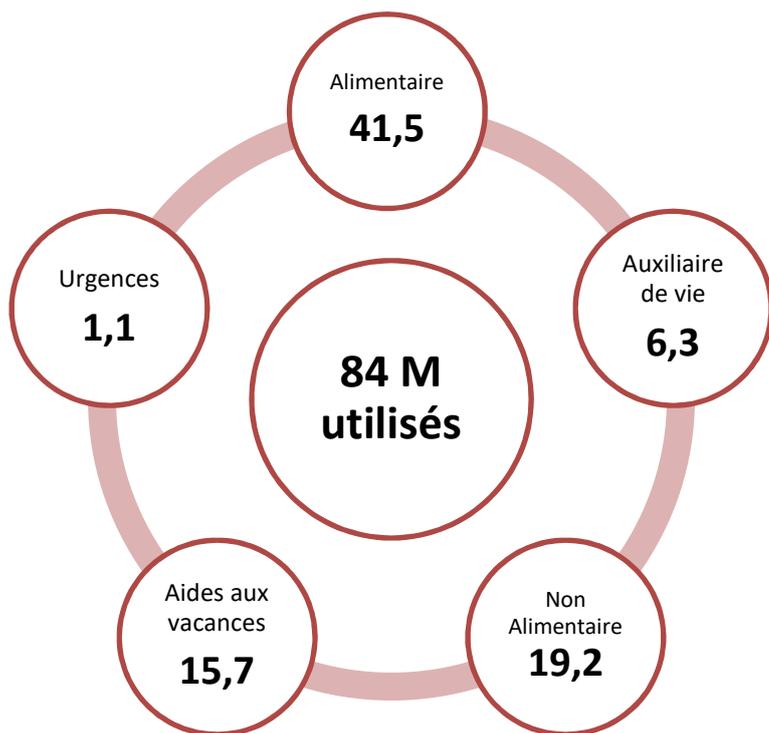


339 dépôts de demandes de carte seniors pour le compte du GIP HDBV* soit 27 % des demandes sur Nouméa



*GIP Handicap, Dépendance et Bien Vieillir

Les aides sociales facultatives

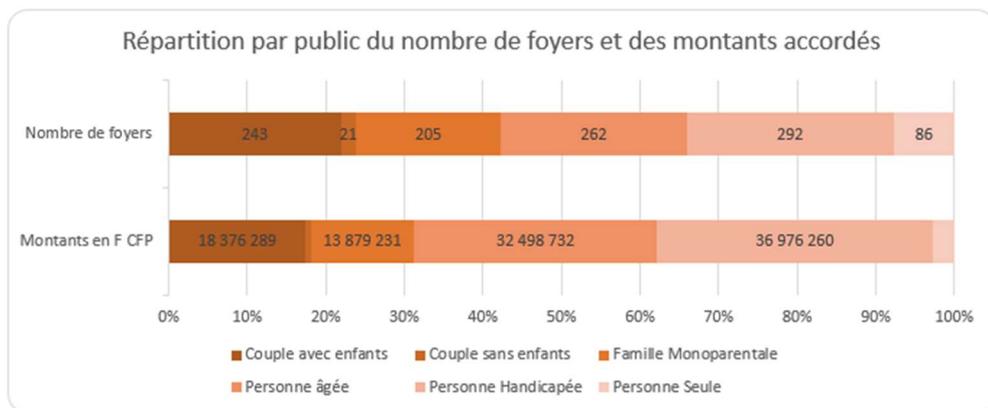


1 109 ménages ont obtenu une aide financière

6,9 M FCFP accordés par mois en moyenne
450 foyers aidés mensuellement en moyenne

20% des foyers aidés, représentant 29,3 M FCFP, sont accompagnés par un référent social extérieur au CCAS.

Le CCAS octroie des aides sociales facultatives aux Nouméens, en application de la délibération révisée 2020/24 du 8 septembre 2020. Les demandes peuvent être formulées lors des Permanences d'Accueil, Information, Orientation une fois par semaine, lors d'astreinte ou dans le cadre d'un accompagnement social. Des demandes sont également instruites par des travailleurs sociaux partenaires ou des mandataires judiciaires.



240 familles aidées pour le financement des vacances de leurs **393 enfants***

Répartition du nombre de foyers par origine de la demande



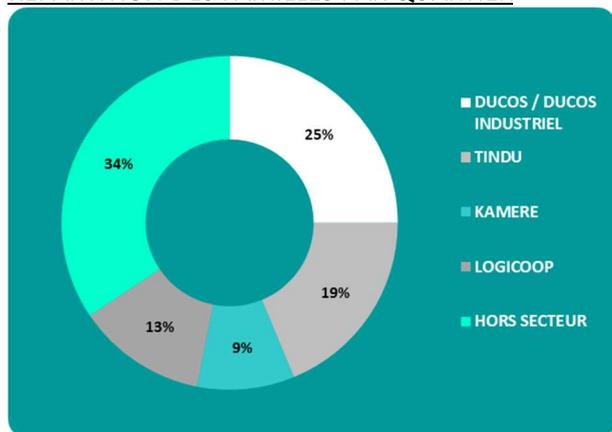
*Dispositif d'aide aux vacances financé dans le cadre du contrat d'agglomération avec l'Etat et la province Sud

Les actions de soutien à la parentalité

La crèche municipale

La crèche municipale accueille principalement les enfants dont les parents habitent la presqu'île de Ducos. Le Caillou Blanc a accueilli 33 enfants en 2020.

REPARTITION DES FAMILLES PAR QUARTIER



TYPOLOGIE DES FOYERS ACCUEILLIS



Sorties organisées par la crèche

- Fête de fin d'année
- Fête des parents
- Sortie à la Maison de la Famille
- Spectacle de fin d'année
- Sortie à la Médiathèque

La Maison de la famille



La Maison de la famille est un lieu où parents, enfants, adolescents, grands-parents, professionnels ou associations se retrouvent pour échanger et partager des moments de qualité. Elle offre à toutes les personnes, un accueil convivial, de l'écoute, du soutien et des conseils. Cette année, la programmation de la Maison de la famille a été perturbée par la crise sanitaire, plusieurs activités ont été annulées sur la période de mars à mai. Cependant, la Maison de la famille a comptabilisé près de **7 432 entrées** contre 7 687 en 2019.

Zoom sur trois actions :

- **Les samedis « transmission des savoirs »**

En 2020, la Maison de la famille a proposé des samedis « transmission des savoirs » animés par des seniors

bénévoles et des intervenants extérieurs. Ces rencontres ont permis de mettre en valeur les compétences des seniors et de transmettre un « savoir-faire » aux jeunes générations. Parents, enfants, grands-parents et adolescents se sont tous retrouvés pour partager un moment convivial et d'échange de qualité.

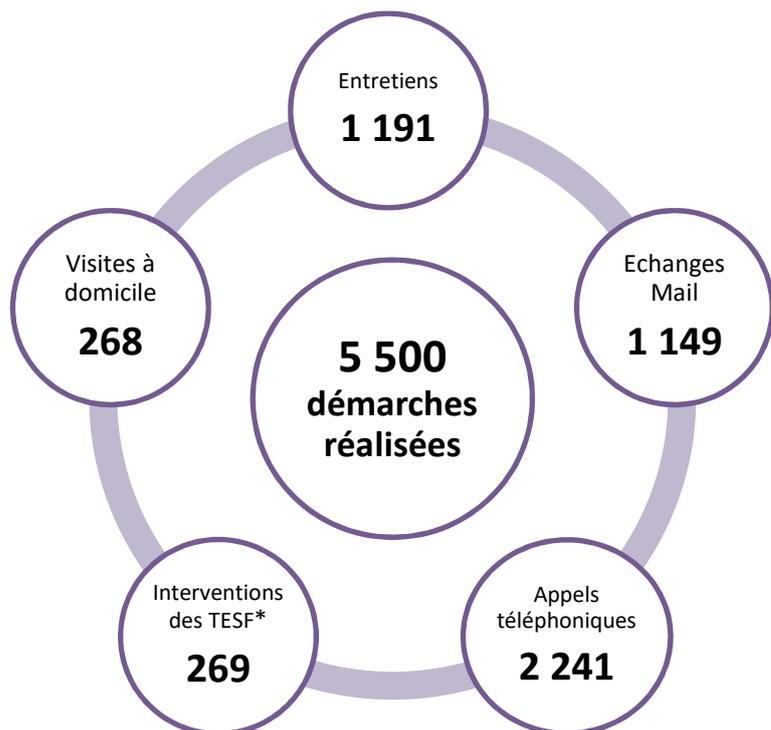
- **Les soirées parents d'ados**

Cette année, la Maison de la famille a proposé des soirées d'activités pratiques aux parents et à leurs adolescents. L'objectif étant de permettre aux parents de passer un moment agréable avec leur adolescent et de réaliser une activité facilement reproduite chez-soi. Quatre soirées ont été proposées et ont enregistré 81 entrées. Le nombre de participants à ces soirées a triplé par rapport à 2019.

- **Le projet intergénérationnel**

En 2020, les adolescents de la Maison de la famille ont souhaité travailler avec le public sénior et en situation de handicap autour d'un projet commun. Les objectifs : Créer des liens de solidarité, transmettre des savoirs, briser « des idées reçues » et travailler l'empathie. La finalité de ces rencontres a été de participer à la semaine bleue du 5 au 9 octobre (une mise à l'honneur des seniors) et de participer à la Journée Extra-Ordinaire du 28 octobre (un après-midi de sensibilisation aux différents types d'handicaps). Enfin, toutes ces rencontres ont été relatées et illustrées dans un journal (TRESSAGE) réalisé par un groupe de 7 adolescents, de 7 personnes en situation d'handicap et de 7 seniors.

L'accompagnement individualisé



*Techniciennes en Economie Sociale Familiale

Le service a pour mission de proposer des interventions sociales à destination des ménages seniors de plus de 60 ans ou reconnus en situation de handicap, ainsi que les ménages inscrits dans le cadre du Dispositif d'Accompagnement au Logement de la province Sud.

Il accueille, informe et oriente toute personne victime de violences conjugales et intra familiales se présentant au Pôle Psycho Social.

Pour réaliser ses missions, le service est composé de 7 travailleurs sociaux et d'1 Intervenante Sociale en Commissariat (ISC).

Le Pole Psycho Social (PPS)

En octobre 2020, le Bureau d'aides aux Victimes (BAV) est devenu le Pôle Psycho Social au Commissariat de police afin d'éviter toute confusion avec le bureau de l'association ADAVI qui porte le même nom.

Une Intervenante Sociale en Commissariat (ISC) reçoit ainsi tous les jours avec ou sans rendez-vous toute victime ou auteur de violences conjugales et/ou intrafamiliales. Elle accompagne les victimes dans le dépôt de plainte, oriente et présente les différentes structures existantes autour de cette thématique.

Nombre de personnes reçues	587
Majeurs	413
Mineurs	107
Personnes âgées et/ou handicapées pour une problématique de vulnérabilité	67

Zoom sur le maintien à domicile

66 ménages ont sollicité ce dispositif en 2020

33 foyers aidés à hauteur de 2h par semaine pour un coût mensuel de 18 000F en moyenne

12 foyers aidés à hauteur de 3h par semaine pour un coût mensuel de 31 000F en moyenne

21 foyers aidés à hauteur de 4h par semaine pour un coût mensuel de 43 000F en moyenne

Les interventions sociales du CCAS sont en complémentarité des assistantes sociales de la DPASS, mais limitées à la commune de Nouméa.

Les travailleurs sociaux du service reçoivent tout Nouméen en premier entretien, et réoriente vers les partenaires en fonction des besoins et de la situation.

Profil des foyers accompagnés	415
Couple avec/sans enfants	19
Famille monoparentale	7
Personne âgée	179
Personne en situation de handicap	195
Personne seule	15

Problématique principale	
Accompagnement au relogement	69
Accompagnement lié au handicap	128
Accompagnement lié à la perte d'autonomie	73

L'animation et les actions collectives



Le programme d'animation et d'actions collectives proposé aux Nouméens de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap a pour objectif de limiter les effets du vieillissement, de renforcer le lien social, de rompre l'isolement et de favoriser le lien intergénérationnel.

Dans ce cadre, le programme d'activités hebdomadaires proposé pour les aînés est varié : activités physiques (4 créneaux de gym douce répartis dans plusieurs quartiers de Nouméa), deux créneaux de danse, de l'aquagym, du yoga et de l'initiation au kayak ou activités cognitives comme les deux ateliers mémoire, et un atelier informatique.

Zoom sur les aidants

Depuis 2012, le CCAS propose un programme de soutien aux aidants familiaux afin de les accompagner dans la prise en charge quotidienne de leur proche qu'il soit âgé, malade ou en situation de handicap.

Le programme d'actions en faveur des aidants a été étoffé grâce à deux nouveaux projets : la parution du guide de l'aidant en 2019, outil de travail fondamental pour les professionnels, pour les usagers et leurs aidants a été actualisée cette année, et l'organisation des « rendez-vous des aidants » se poursuit, tous les troisièmes lundis du mois dans la salle d'honneur de la Mairie en partenariat avec le LIONS CLUB DOYEN, moments de rencontre, d'écoute, d'information et d'échange pour les aidants.

Dans le programme à destination des personnes en situation de handicap, le CCAS propose de la gym douce, des ateliers d'art plastique et de détente aquatique. Sans oublier les quatre après-midis dansants très prisés par les personnes en situation de handicap et la Journée Extra-Ordinaire qui a eu lieu le mercredi 28 octobre, Place de La Marne sur le thème « c'est dans ma nature ».

La semaine bleue, sur le thème « ensemble bien dans son âge, bien dans son territoire », a été l'occasion de sorties et de rencontres conviviales et s'est clôturée par la journée bleue avec un déjeuner dansant en salle d'honneur de la Mairie.

Le dispositif des places réservées systématiquement aux personnes âgées ou aux personnes en situation de handicap pour tous les grands événements organisés par la Commune tels que le carnaval ou la régata des touques a été de nouveau effectif cette année. Par contre la mise à disposition des fauteuils roulants pour les personnes âgées ou en situation de handicap afin de leur permettre d'assister aux spectacles des fêtes de Noël n'a pu être activée car ce programme de fin d'année a été annulé.

Suite à l'étude réalisée par le CCAS pour identifier les savoirs faire de nos aînés et leur volonté de les transmettre, des ateliers informatique, smartphone ainsi que crochet et tricot ont été organisés et animés par les seniors bénévoles. Ils ont également été orientés vers des associations en recherche de bénévoles.

Zoom sur les jardins familiaux

Les jardins familiaux sont des terrains municipaux, aménagés en plusieurs lots individuels. Ils sont attribués à des habitants ou associations/écoles du quartier, pour des cultures vivrières. La production n'est destinée qu'à la consommation familiale, elle ne peut être vendue, sauf lors de manifestations de la ville ou du CCAS.

Les objectifs poursuivis à travers la mise en place des jardins familiaux de Nouméa sont multiples :

- Permettre à des familles en situation souvent précaire de maintenir ou de retrouver des liens avec la terre qui font partie intégrante des valeurs culturelles océaniques ;
- Accompagner le projet de relogement des familles issues des sites insalubres résorbés ;
- Favoriser la création de lien social et d'une nouvelle forme de convivialité entre des personnes de culture et d'origine différentes au sein du quartier ;
- Favoriser les échanges intergénérationnels.

Un nouveau site a vu le jour en octobre, 21 parcelles à MAGENTA TOURS dont 1 parcelle PMR, toutes attribuées. Un repas partagé a été organisé lors de l'inauguration de ce jardin ainsi que diverses animations en lien avec l'environnement tout au long de l'année à tous les jardiniers.

Au total, le CCAS gère 287 parcelles qui couvrent une superficie de près de 5 hectares.

Normandie

Création : 2004
Nombre de parcelle : 30
1 association

Vallée du tir

Création : 2007 et 2017
Nombre de parcelle : 52
dont 1 PMR
1 MMQ

Tuband

Création : 2017 et 2018
Nombre de parcelle : 20
1 association

Rivière Salée

Création : 2016 et 2017
Nombre de parcelle : 57
dont 1 PMR
1 association, 1 CCAS

Petite Normandie

Création : 2017
Nombre de parcelle : 27
dont 1 PMR
2 associations

Kaméré

Création : 2009
Nombre de parcelle : 40
1 association

PK4

Création : 2017
Nombre de parcelle : 17
1 école

Aérodrome

Création : 2018
Nombre de parcelle : 23
dont 1 PMR
2 associations

Magenta tours

Création : 2020
Nombre de parcelle : 21
dont 1 PMR
3 associations

NOTES



A series of horizontal dotted lines for writing notes, starting below the grey bar and extending to the bottom of the page.

Centre communal d'action sociale de la ville de Nouméa

20, rue Galliéni – BP X3 – 98852 Nouméa Cedex

Tél : 27 07 86
mairie.ccas@ville-noumea.c



Ville de
NOUMÉA

noumea.nc
f Nouméamaville